



ARMISSAN

VIE DU VILLAGE

Le bulletin d'information officiel de la commune d'Armissan



Madame, Monsieur,

Ce bulletin d'information est largement consacré à la nouvelle Mairie Annexe et aux services anciens et nouveaux qui y sont dorénavant proposés.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu maintenir le service public de La Poste si cher à toute la population.

Cette réalisation fait aussi passer le village dans une logique de modernité avec des services qui correspondent aux nouveaux besoins des associations ou des organismes qui nous assistent dans notre quotidien.

J'espère que le succès de ces services d'aide sera au rendez-vous. N'hésitez pas à les utiliser, ils vous sont aussi destinés !

Notre village évolue, et les travaux indispensables d'entretien se réalisent petit à petit. Les jeux pour enfants ont tous été remplacés ou réhabilités. Les rues du Rec, de la Caserne, et des Artisans ont également été réhabilitées courant avril. Cela a été possible car le Grand Narbonne avait préalablement repris les réseaux enterrés dans ces voies.

Les rues du Moulin Bas, de la Cabane, de la Pinède, des Lauriers, des Amandiers, des écoles et l'impasse des Droits de l'homme ont également été reprises de façon à permettre d'y circuler correctement dans l'attente des réhabilitations des réseaux.

Nous allons maintenant commencer les études du centre du village, autour de l'église, et sur la rue du Commerce. Nos projets seront présentés en réunion publique, dès que possible.

La consultation permettant de désigner l'assistance au maître d'ouvrage pour la voie verte est en cours. Ce dossier qui comprend un volet environnemental fort, dû au classement du site, va nécessiter l'élaboration d'un dossier complexe avant de voir le jour.

Un dernier point : l'agenda des animations et manifestations de mai à juin. Leur grand nombre témoigne aussi de la vie de notre beau village. Merci aux organisateurs. La meilleure façon de les en remercier est d'y participer comme spectateur mais encore mieux comme bénévole. Vous y rencontrerez des personnes passionnées et passionnantes.



Gérard Lacombe,
Maire d'Armissan

Numéros Utiles

Mairie : 04 68 45 33 41
Police Municipale :
06 85 31 90 43
ALAE - Centre de Loisirs :
07 50 55 75 60
Ecole R. Cassin :
06 45 60 36 81
L'Agence Postale Communale :
04 68 48 45 33

Services du Grand Narbonne :

Déchèterie : 04 68 45 21 54
Eau-Assainissement :
04 68 33 83 27

A très bientôt.
Gérard Lacombe

ZOOM SUR

la Mairie Annexe

L'Agence Postale Communale

L'agence postale communale est dorénavant accessible dans les locaux réhabilités de la Mairie Annexe. Cette agence est gérée par la municipalité en partenariat avec La Poste.

Différents services postaux vous sont proposés tels que la vente de timbres, l'envoi et la réception de courrier et de colis, la fourniture d'emballages postaux, la réexpédition temporaire ou définitive du courrier, et des services bancaires de base tels que le retrait et le dépôt d'espèces sur les CCP dans la limite de 500 €.

La Poste met également à votre disposition un ordinateur pour accéder gratuitement à ses services en ligne et aux services publics.



Horaires : Stéphanie Batogé
lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
mardi de 15h à 18h30
Tél : 04 68 48 45 33

La Salle du conseil municipal

La salle du conseil municipal se situe dans la Mairie Annexe. Son accès en rez de chaussée permet un accès aux personnes à mobilité réduite. Cette salle est également équipée d'écrans et d'un accès wifi.

La salle de travail partagé

La Mairie met un espace de travail partagé à disposition avec une salle de 15 m² comprenant 4 écrans, une salle de réunion pour une utilisation ponctuelle, un coin café avec un point eau. L'espace est desservi par la fibre.



Le Bureau d'Accueil Social

Le bureau d'accueil social, dont l'accès se fait par la rue de la Poste, propose à différentes structures d'effectuer leurs permanences : le CCAS, le PIMMS et la MLJ du Grand Narbonne.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) met en œuvre la politique sociale de la commune et a pour mission de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables de la commune en proposant des aides et des accompagnements adaptés à leurs besoins.

Il anime également les actions sociales pour les seniors comme le goûter des aînés et le colis de fin d'année.

Contact : M. Portelli - portelli.ccas@gmail.com



Le PIMMS Médiation propose une permanence une fois par mois le jeudi matin. Le Pimms informe, oriente et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives. Il prévient et aide à la résolution des conflits.

Cet accueil se fait sur rdv à fixer auprès du secrétariat de la Mairie au 04.68.45.33.41

La Mission Locale Jeune du Grand Narbonne accompagne vers l'accès à la qualification et l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans. Permanence le deuxième vendredi après-midi de chaque mois.

LES CHANTIERS

Réfection des aires de jeux

Affaire suivie par le Service Technique

Après la réfection complète des aires de jeux du stade et de la place des droits de l'homme, le service technique de la commune s'est attelé à remettre à neuf les jeux du parc Magali David.



Habillage

Affaire suivie par le Service Technique

Un mur en pierre sèche est réalisé afin d'habiller le mur en parpaings de la zone de stockage du service technique à l'entrée du village.

Réfection de voirie

Affaire suivie par Didier Challine

Les réfections de chaussée rue du Rec, rue de la Caserne et rue des Artisans ont été réalisées courant Avril 2023 par l'entreprise COLAS.



Façades

Affaire suivie par Anaïs Navarro

Depuis le 1er Janvier 2022 et jusqu'au 31 Décembre 2023, le Grand Narbonne met en œuvre un dispositif de ravalement des façades à travers l'opération Façades. A Armissan, un secteur défini au Centre du village a pour ambition la valorisation du bâti ancien.

Les propriétaires qui en font la demande peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour réaliser des travaux adaptés à leur bien, et notamment par l'utilisation de techniques traditionnelles, respectueuses et durables.



ECHOS DES ASSOCIATIONS

Chorale Art Vie - Participation aux cérémonies

Affaire suivie M-J Boudant

La Chorale Art Vie participera aux cérémonies à venir du 14 Juillet et 11 Novembre. Nos cérémonies n'en seront que plus vivantes. Merci à tous les membres de l'association.



ACCA - Débroussaillage au Plan d'Izard

Affaire suivie par M-J Boudant

L'ACCA a récemment procédé au débroussaillage des abords du Plan d'Izard. Ce travail améliore la sécurité en facilitant l'accès des moyens de protection contre les incendies. Merci aux bénévoles qui ont réalisé ce travail.



Déco Reynart - Recherche de matières premières

Pour son prochain projet, l'association Déco Reynart recherche des bouchons en liège et des capsules de bouteilles de verre.

Vous pouvez déposer vos dons en Mairie jusqu'au vendredi 2 Juin.

RETOUR SUR l'accueil des nouveaux arrivants

Le 19 Janvier dernier, la municipalité a accueilli les nouveaux arrivants Armissannais qui résident au village depuis 2020. En effet, depuis deux ans, avec le COVID, il était impossible de se rencontrer.

Monsieur le Maire a fait l'éloge de notre village en soulignant la diversité des offres associatives, le dynamisme des commerçants de proximité et la richesse de notre patrimoine.

Une soixante de personnes, dont de nombreux élus et présidents d'association, ont ainsi pu échanger autour d'un apéritif convivial.



© René Puche

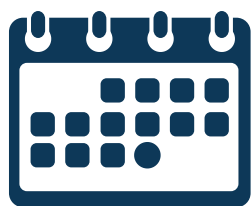
PORTRAIT : Les Kabourdes du Désert

Deux anciennes copines de lycée : Emilie, l'Armissanaise et Charmaine, la Gardoise se sont lancées le défi de participer au Rallye Trophée Roses des Sables 2023.

A travers ce projet, elles ont à cœur de soutenir différentes associations : le Ruban rose qui lutte contre le cancer du sein, les enfants du désert et la Croix Rouge.

Si vous souhaitez les soutenir et suivre leur aventure sur les réseaux sociaux :

Instagram : les Kabourdes - Facebook : les Kabourdes du désert - Leskabourdesdudesert@outlook.fr



AGENDA

Mai

à partir du 6 mai, tous les samedis
concours de pétanque [Boules de la Clape]
dimanche 21 mai : Les sentiers Gourmands [AOC La Clape]
mercredi 24 mai : Loto [Gaieté]
jeudi 25 mai : Café - familles [Ludothèque Armissan]
samedi 27 mai : Cérémonie Commémoration
dimanche 28 mai : Vide grenier [Football Club d'Armissan]
mercredi 31 mai : Journée sécurité routière [Ludothèque Armissan]

Juin

vendredi 2 juin :
Spectacle Orphée aux Animaux [Ecole R. Cassin - CM2]
Causeries de la Clape [Cœur de Clape]
Course de nuit la Clapahut [Relais des 5 clochers]
samedi 10 juin : Rencontre inter-chorales [Art Vie]
dimanche 11 juin : Trail de la Ronde des vins [Les Runar's]
du lundi 12 juin au samedi 1er juillet : Open Tennis Clape [Entente Tennis Clape]
vendredi 16 juin : Atelier Ludothèque [Ludothèque Armissan]
jeudi 18 juin : Cérémonie Commémoration
mercredi 21 juin : Fête de la musique
vendredi 23 juin : Soirée Repas [Cave Coopérative]
Représentation théâtrale des enfants [Atelier Baudracco]
mercredi 28 juin : Loto [Gaieté]
vendredi 30 juin : Concert Harmonie républicaine de Coursan

La parole au groupe Armissan Autrement

Tarifification sociale de la cantine des écoles : mode d'emploi ?

Dans un contexte d'augmentation des prix, et en particulier ceux de l'énergie et de l'alimentation qui touchent de plein fouet les foyers les plus fragiles, les élu.es de l'opposition se demandent pourquoi la mise en place d'une tarification progressive plus juste et solidaire des frais de restauration scolaire n'est pas étudiée. En fonction du quotient familial, par exemple, comme cela est déjà le cas pour les frais liés à l'accueil périscolaire et l'ALSH et/ou par le biais d'une participation spécifique de la commune comme cela se fait dans de nombreuses villes de France. Par exemple : le repas à 1 euro, pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000 euros, c'est possible et l'Etat vient aider les communes qui le mettent en place. Pourquoi ne pas y avoir réfléchi et vérifié l'éligibilité de notre village ?

1 euro facturé à ces familles + 3 euros d'aide de l'Etat = 4 euros ... le prix qui sera facturé à toutes les familles armissannaises quelle que soit leur situation à compter du mois d'avril 2023.